



LA FORET DE SOIGNES

Plongée dans le poumon vert de Bruxelles

Forêt périurbaine enserrée dans un tissu densément bâti, traversée par des lignes de chemins de fer et d'importants axes routiers ou autoroutiers, Soignes est un massif très ancien d'une diversité de milieux et d'une richesse floristique et faunistique étonnante vu l'endroit où il se situe. Site classé, il est aussi reconnu à l'échelle européenne comme zone spéciale de conservation Natura 2000. Les 4.400 hectares de la forêt de Soignes sont partagés entre les trois Régions du pays. Les 1.665 hectares situés en Région bruxelloise représentent près de 40% du territoire de celle-ci et recèlent pas moins de 5 réserves naturelles, 2 réserves forestières et 2 réserves archéologiques.



UN PEU D'HISTOIRE

À la fin de la dernière glaciation, il y a 10.000 ans d'ici, la zone occupée aujourd'hui par la forêt de Soignes avait plutôt l'aspect d'une toundra que d'une forêt. Ce n'est que petit à petit, avec le réchauffement du climat que s'est constitué un immense complexe forestier s'étendant de la Meuse au Rhin et de l'Escaut à la Champagne, auquel Soignes appartenait.

De tout temps, les ressources de la forêt ont été exploitées par l'homme. À Watermael-Boitsfort, les restes d'un camp fortifié appartenant à la civilisation néolithique du Michelsberg (4.300-3.500 av. J.C.) ont été découverts. Rien n'atteste que ces populations vivaient à cet endroit, mais les découvertes archéologiques témoignent de la présence d'un centre d'activités et d'un dispositif de défense.

Les gisements de limonite qui affleuraient en Soignes ont probablement très tôt été transformés en fer dans de bas fourneaux installés en forêt par les populations de l'âge du fer ; une pratique qui a perduré puisqu'elle était encore attestée au 9^e siècle.

Aux Celtes, aux Gallo-romains, puis aux Mérovingiens et Carolingiens, la forêt de Soignes fournissait du bois pour le feu et les constructions, du gibier, des herbes médicinales, des fruits et des aires de pâturage pour le bétail.

La première mention écrite de « Sonia », nom latin de la forêt de Soignes, date de 1050.

Au 13^e siècle, la forêt appartient aux ducs de Brabant qui en ont fait leur immense terrain de chasse. L'époque est prospère. Grâce aux progrès techniques agricoles et à un contexte politique plus serein, la croissance démographique explose.



De nouveaux villages se créent en bordure de la forêt après d'importants défrichements (Rhode-St-Genèse, Linkebeek, La Hulpe, Waterloo, Boitsfort). Pour limiter son exploitation incontrôlée par les manants, les ducs de Brabant instituent des gardes forestiers et édictent un premier code de la forêt. D'un autre côté, ils concèdent d'importants territoires forestiers à des communautés religieuses pour qu'elles y établissent leur monastère ou prieuré. L'abbaye de la Cambre, les prieurés de Val Duchesse, Groenendael, Rouge-Cloître, Sept Fontaines et Ter Cluysen, de même que le couvent des Capucins à Tervuren sont nés dans ces circonstances.

Sous Charles-Quint, la haute futaie de hêtres, de chênes et de charmes de la forêt de Soignes est exploitée selon la méthode de « tire et aire » qui persistera jusqu'au 19^e siècle : chaque année, sur ordre des souverains bourguignons, nouveaux propriétaires de Soignes, 60 à 70 hectares de forêts sont coupés. Une trentaine d'arbres par hectare au maximum sont conservés pour assurer la régénération de la coupe. À l'époque, le chêne était utilisé comme bois de charpente ; le hêtre et le charme étaient généralement transformés sur place en bois pour le feu ou en charbon de bois.

Au cours des siècles suivants, la forêt sera surexploitée. Les coupes extraordinaires sont fréquentes parce que les souverains ont besoin, dans un contexte très tourmenté, de ressources financières. En outre, les travaux de fortification de Bruxelles en 1671 et 1672, puis la reconstruction d'une partie de la ville après les bombardements de 1695 accéléreront le dépeuplement de la forêt. À la fin du 17^e siècle, il n'y a plus dans la forêt de Soignes d'arbres dépassant les 60 ans. De Wezembeek à Waterloo et d'Overijse à Braine-l'Alleud, Soignes présentait un profil de futaie clairsemée, composée d'arbres issus de germinations échelonnées, de mauvais taillis sous futaie, de clairières et de landes.

La forêt de Soignes était dans un tel état qu'à partir de 1727, on tenta de pallier à sa régénération naturelle déficiente en reboisant les vides au moyen de hêtres prélevés dans des futaies voisines qui devaient être éclaircies. On planta aussi plus tard du sapin. Soignes perdit ainsi petit à petit son aspect semi-naturel. En attendant, on coupait toujours, les besoins publics dépassant ce qu'une gestion durable du massif autorisait. En 1786, 22% de la superficie totale de la forêt se retrouvaient sans peuplements. Aussi, à son arrivée en tant que directeur des plantations, l'autrichien Joachim Zinner proposa-t-il de remplacer les coupes et les espaces vides par de grandes monocultures d'arbres de même essence (hêtre, chêne, charme et bouleau) et de même âge, densément plantés pour maximiser la rentabilité et privilégier la production de bois d'œuvre. Ces plantations seront à l'origine de la hêtraie cathédrale de la forêt de Soignes.

À la période hollandaise, Guillaume 1^{er} des Pays-Bas cède à la Société générale les 11.708 hectares de la forêt de Soignes pour combler le déficit des finances publiques. Dans les mains de l'institution financière, le massif forestier va perdre plus de 60% de sa superficie ! En effet, craignant après la révolution belge de devoir rétrocéder au jeune gouvernement cette propriété reçue du souverain chassé, la Société générale met en vente de nombreux lots qui seront défrichés pour en faire des terrains agricoles ou de grandes propriétés foncières en bordure de la capitale. En 1843, ce qu'il reste de la forêt de Soignes, soit quelque 4.386 hectares, sera rendu à l'État belge qui en confiera la gestion à son Administration des Eaux et Forêts.

Si son exploitation forestière se poursuit au 19^e siècle, un usage nouveau se fait jour : les activités de loisirs. Au sein de la bourgeoisie, les promenades dominicales en forêt sont de plus en plus prisées. L'arrivée du chemin de fer à Boitsfort, Auderghem, Woluwe-St-Pierre ou Tervuren facilite les déplacements. Le romantisme encourage le retour à la nature. Le goût du pittoresque incite les citadins à partir à la découverte du massif. Parallèlement, châteaux, villégiatures, grosses villas s'érigent aux lisières de la forêt. À la belle saison, les hôtels, les restaurants et les cafés-laiteries, qui se sont ouverts aux abords, font le plein.

Le classement de la forêt de Soignes pour empêcher tout empiètement sur son sol est publié au Moniteur belge en 1959. En 1974, la chasse est suspendue. Elle sera interdite en 1991 dans la partie bruxelloise de la forêt. C'est qu'en 1983, en raison de la régionalisation, le massif sonien s'est vu partagé entre les trois nouvelles entités régionales. Depuis novembre 2007, il est par ailleurs intégré dans le réseau européen Natura 2000. Depuis 2008, les Régions collaborent pour développer un plan directeur pour l'ensemble du massif : le Schéma de structure de la forêt de Soignes.



DESCRIPTIF GENERAL : UNE FORET URBAINE AUX RICHESSES INSOUÇONNEES

Depuis la nuit des temps, Soignes occupe un plateau relativement plat dont les faibles dénivelés se traduisent ici et là par le déroulé de vallons secs. Il y a en effet très peu d'eau en forêt de Soignes. Les sources, les ruisseaux, les zones marécageuses et les étangs sont concentrés dans quelques sites comme le Rouge-Cloître, les Enfants Noyés, Trois Fontaines ou le vallon du Vuylbeek qui, justement en raison de cette présence, ont pu développer des végétations typiques des milieux humides et offrir une mosaïque de paysages d'une très grande richesse. Ces zones sont d'ailleurs devenues des réserves naturelles.



Malgré la diminution progressive de sa surface, le massif sonien est l'une des dernières grandes zones forestières de basse et moyenne Belgique à avoir conservé une ambiance forestière de manière ininterrompue depuis la dernière glaciation, il y a 10.000 ans d'ici. Ses vallons secs encaissés sont d'ailleurs d'origine glaciaire. Le couvert forestier les a préservés de l'érosion. En cela, il n'est pas faux de dire que Soignes est une forêt très ancienne. Parce qu'il n'a jamais connu le soc de la charrue, son sol limoneux est d'un très grand intérêt tant pour les scientifiques du sol que pour les archéologues.

Si Soignes fait partie des massifs forestiers très anciens, sa structure actuelle a été largement façonnée au fil des siècles par l'homme. Ainsi 29 unités de végétations différentes ont été recensées. La plus importante est la fameuse hêtraie cathédrale. Ce faciès végétal particulier, héritier direct des techniques de monoculture introduites à la fin du régime autrichien par Joachim Zinner pour restaurer la forêt et produire davantage de bois, est une futaie régulière constituée de peuplements de vieux hêtres aux troncs élancés. Très droits, d'une taille quasiment identique parce que du même âge, sans branches le long du tronc, ils préfigurent en quelque sorte les piliers d'une immense cathédrale. Leur branchage et leur feuillage très couvrant ne laissent pas pénétrer la lumière, ce qui empêche le développement d'une végétation de sous-bois. Entre les troncs, les perspectives visuelles s'étirent dès lors au loin. Le paysage ainsi façonné par ces arbres de même essence, de même âge et de même taille est unique en Europe et a fait la renommée du site.

Dans les sites soniens jadis épargnés par la monoculture du hêtre, on trouve d'autres groupements forestiers moins artificiels. Certains de ces sites, en raison de structures de sol particulières, d'exposition, de relief ou tout simplement parce que l'eau s'y est maintenue, ont développé des faciès particuliers souvent d'une très grande richesse biologique qui ont conduit à la constitution de réserves naturelles ou forestières. Ainsi les 60 hectares de chênaie à jacinthe du Rouge-Cloître ; l'aulnaie-frênaie du vallon des Grandes Flosses qui, parcourue de chenaux et envahie de bois mort et de chablis, offre l'aspect d'une forêt naturelle où l'homme n'aurait jamais pénétré ; des pelouses maigres sur versant calcaire, toujours au Rouge-Cloître ; le biotope humide du vallon du Vuylbeek avec ses zones marécageuses, sa roselière, ses prairies humides, ses mares et ses saulaies ; le chapelet d'étangs des Enfants Noyés qui alternent avec des forêts humides et des milieux ouverts servant de gagnage aux chevreuils ; ou encore les sols pauvres à bruyère, à Luzule des bois, à myrtille, à fougère-aigle du vallon des Trois Fontaines.



La forêt de Soignes est en train de changer. Si on cherche à préserver de grandes étendues de hêtres, on recherche également à privilégier le développement d'une futaie irrégulière mélangeant des arbres d'essence (hêtre, chêne, merisier, érable, bouleau...) et d'âge différents. Plus varié, plus lumineux aussi, ce type forestier permet la reconstitution de sous-bois offrant abri et nourriture à la faune, mais aussi enrichissement des sols et diversification végétale.

A Watermael-Boitsfort, la réserve forestière du Grippensdelle (Fonds des Bagues) a pour vocation de permettre à ces 40 hectares de forêt d'évoluer spontanément vers un écosystème en équilibre avec le sol, le climat et toutes les composantes forestières. C'est l'endroit idéal pour « apprendre » la forêt.

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

En forêt de Soignes, il faut chercher la flore dans les zones qui ne sont pas dévolues à la hêtraie cathédrale : dans les vallons, sur les versants boisés, là où subsistent des affleurements calcaires, aux abords des sources, dans les coupes forestières... Une étude botanique a relevé la présence de 144 espèces forestières différentes. On y trouve plus de la moitié des espèces reprises sur la liste européenne des plantes des forêts anciennes. Certaines sont très rares. Le souchet brun, par exemple. Petite plante annuelle portant des épis brun noirâtre d'une vingtaine de petites fleurs, n'apparaît que dans les vases d'un seul vallon de la forêt. Ailleurs en Belgique, elle est tout aussi peu présente. Avec ses petites fleurs blanches en entonnoir, l'aspérule odorante est une plante typique des forêts de hêtres. Très répandue dans les Ardennes (où elle est utilisée dans la fabrication du Maitrank), elle colonise quelques stations en forêt de Soignes. Les jacinthes et les anémones de bois sont inféodées au sol particulier de la réserve forestière du Rouge-Cloître. Dans un peuplement dominé par le chêne pédonculé et sur un sol ameubli aux siècles passés par les porcs qui y étaient conduits, elles forment au printemps des tapis très colorés.

Dans le sol tourbeux du vallon du Vuylbeek, il est possible d'observer des sphaignes, des mousses typiques de la région des Fagnes poussant en touffes très denses et qui sont les seules représentantes de l'espèce en Région bruxelloise. Plante grimpante à tige simple aux feuilles luisantes en forme de cœur, le tamier apprécie les terrains calcaires et secs du Rouge-Cloître. Dans les aulnaies colonisant les zones proches des étangs, on peut apercevoir la douce-amère. Ailleurs, ce sont les baies toxiques de la belladone ; dans les chênaies fleurissent plutôt l'euphorbe des bois, la sanicle, la mercuriale vivace, la primevère élevée ou la campanule gantelée.

La flore de la forêt de Soignes est l'une des plus riches que l'on puisse trouver dans les forêts au nord du sillon Sambre et Meuse.



Les chauves-souris sont exceptionnellement bien représentées en forêt de Soignes. On y dénombre 15 espèces sur 21 présentes en Belgique, dont deux considérées comme rarissimes : la noctule de Leisler et la pipistrelle de Nathusius. Cette présence très remarquable est due à la conjonction en forêt de Soignes de deux composantes écologiques indispensables à la survie des chauves-souris. D'abord un très grand nombre de vieux arbres présentant des cavités où elles peuvent trouver refuge ; ensuite un chapelet d'étangs dans la forêt même, mais surtout à proximité (bassin de la Woluwe) qui font office de réservoir de nourriture. Cet habitat propice aux chauves-souris a notamment valu à la forêt de Soignes d'être inscrite sur la liste des sites de haute valeur biologique que protège le réseau Natura 2000.



Une centaine d'espèces d'oiseaux nichent en Soignes. Les espèces forestières communes (pinsons des arbres, geais, mésanges, rouge-gorges, pics épeiche...) sont évidemment bien représentées. D'autres par contre, comme le pic noir, le pic épeichette, le pic vert ou le pic mar, qui ont besoin de très vieilles forêts pour profiter du bois mort, attestent par leur présence de la haute qualité biologique du milieu. Plus étonnante est la présence dans la hêtraie cathédrale du rouge-queue à front blanc, du pipit des arbres ou de la fauvette babillarde qui ont plutôt l'habitude de fréquenter les zones humides ou les bocages. Cela dit, ils ont tendance à se raréfier. Les étangs du Rouge-Cloître et des Enfants Noyés concentrent un bel échantillon d'oiseaux aquatiques parmi lesquels le fuligule morillon, le fuligule milouin, le grèbe huppé, le canard mandarin, le héron et même le martin pêcheur.

Les zones humides et les étangs de la forêt de Soignes sont des habitats précieux pour les grenouilles rousses, les crapauds communs ou les tritons alpestres. La mare du Pinnebeek est à ce titre un véritable réservoir d'amphibiens. On y observe même des tritons ponctués ou palmés. La salamandre tachetée, très rare en Soignes, est protégée dans la partie haute et ombragée du vallon du Vuylbeek, là où affleurent plusieurs sources.

Protégée au même titre que les chauves-souris par la directive européenne « Habitat », la bouvière est un petit poisson d'eau douce de plus en plus rare en Belgique. Sa présence est attestée dans les étangs du Rouge-Cloître et des Enfants Noyés.

Le plus grand herbivore de la forêt de Soignes est le chevreuil. On estime sa population à environ 120 individus dans la partie bruxelloise du massif. Il n'est pas rare de le voir se nourrir au petit matin dans les clairières ou les lisières.

Alors qu'il avait disparu depuis 1917, le sanglier a fait son grand retour dans le massif sonien fin 2006 ; il semble que les quatre éléments dont il ait le plus besoin pour se maintenir (nourriture, eau, couvert et quiétude) y soient réunis. Toutefois, sa présence fait l'objet d'un plan de gestion spécifique pour éviter toute surpopulation de l'espèce qui pourrait mettre à mal le fragile équilibre forestier du massif.

Le renard se porte quant à lui plutôt bien. Réapparu dans la forêt dans les années 1950, il a aujourd'hui colonisé d'autres espaces verts bruxellois grâce à la politique de maillage vert de la Région et à ses grandes capacités d'adaptation.

Aux côtés de l'écureuil roux, commun en Soignes, il n'est pas rare d'observer une autre espèce de la famille des scuiridés, mais exotique celle-là : le tamia de Sibérie ou écureuil de Corée. La population sonienne provient de quelques individus échappés de captivité dans les années 1970. Sans prédateurs, ils se sont multipliés de manière exponentielle pour compter aujourd'hui plus de 2.000 individus.

PRINCIPE DE GESTION

Lors de la régionalisation du pays, la Région de Bruxelles-Capitale est devenue propriétaire de 38% de la superficie de la forêt de Soignes, soit quelque 1.665 hectares situés sur son territoire et dont elle confia la gestion à Bruxelles Environnement.

Si du 15^e au 19^e siècles, la gestion de la forêt de Soignes eût pour objectifs de répondre aux besoins de la chasse et de la production de bois, d'autres considérations sous-tendent le plan de gestion adopté par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en avril 2003 :

- préserver le massif, sa faune et sa flore et accroître sa biodiversité ;
- assurer un bon accueil du public tout en limitant au maximum les nuisances qu'il pourrait générer ;
- gérer les paysages.

Le plan de gestion veut faire de la forêt de Soignes une forêt sociale qui satisfait aux fonctions qui sont aujourd'hui reconnues au massif (fonctions de conservation de la nature, paysagère, récréatives et éducatives).



Quelques grandes lignes du plan de gestion de la forêt de Soignes :

La hêtraie cathédrale

En forêt de Soignes, la hêtraie cathédrale est vieillissante. Si elle est si caractéristique de cette forêt au point d'avoir valeur de patrimoine, elle présente aussi le désavantage d'une certaine monotonie du paysage et surtout d'avoir appauvri la biodiversité et l'activité biologique des sols en raison du couvert que ces grands arbres font régner.

Le plan de gestion actuel prévoit donc de remplacer progressivement les peuplements de hêtres les plus âgés par de jeunes hêtres et par d'autres essences. L'objectif final étant de maintenir la hêtraie sur 50% de la superficie bruxelloise de la forêt alors qu'elle en occupait encore 65% à la publication du plan. Sur les 50 autres pourcents, on trouvera d'autres espèces de feuillus (chênes, bouleaux, frênes, érables, fruitiers...), des résineux et des zones ouvertes (clairières, drèves, étangs...). La place du hêtre en forêt de Soignes doit en effet être revue pour tenir compte des menaces qui pèsent sur cette essence dans le cadre du changement climatique.

La futaie irrégulière

La futaie irrégulière fait cohabiter sur une même parcelle des arbres d'âge et de dimension très variés. Environ 15% du massif sonien présente ce faciès. L'objectif est aujourd'hui d'atteindre 30% de la surface de la forêt en futaie irrégulière (hêtre, chêne, bouleau, érable, merisier, charme...) pour créer des zones plus diversifiées et favorables à la biodiversité.

Les drèves et les arbres remarquables

Voiries anciennes bordées d'alignements d'arbres, les drèves de la forêt de Soignes sont d'un attrait paysager incontestable. Le plan veillera à leur restauration ainsi qu'à l'inventaire, à la préservation et à la mise en valeur des arbres remarquables de la forêt.

Les réserves naturelles, forestières et archéologiques

Certaines parties de la forêt bénéficient en raison de leur haute valeur biologique ou historique du statut de réserve. Étroitement surveillées, elles impliquent des restrictions d'usages et appellent à une gestion appropriée aux espèces, habitats ou faciès qu'elles possèdent (voir les info-fiches dédiées à ces réserves).

Biodiversité

Pour maintenir et accroître la richesse de la biodiversité de la forêt, différentes mesures sont prévues comme le fait de laisser de petites parties de la forêt évoluer naturellement sans intervention humaine ; de maintenir une partie du bois mort au sol de même que les arbres sénescents ou morts encore debout ; de sauvegarder les milieux naturels adjacents biologiquement intéressants comme le Plateau de la Foresterie pour favoriser les échanges ; de reconnecter écologiquement la forêt en permettant aux espèces de passer d'un massif séparé d'un autre par une route ou une voie de chemin de fer, via un écoduc, une passerelle...

L'accueil du public

Le développement de la fonction récréative de la forêt est l'un des grands axes du plan de gestion. Il s'agit de répondre aux besoins des différents usagers de la forêt (promeneurs avec ou sans chien, joggeurs, cyclistes, vététistes, cavaliers, personnes à mobilité réduite, mouvements de jeunesse...) tout en assurant le respect du milieu sauvage environnant, la quiétude de certaines zones, la propreté... Diverses réglementations sont entrées en vigueur à cette fin ; sur les parkings et le long des chemins, des infrastructures d'accueil ont été installées (bancs, poubelles, panneaux d'information...) ; des promenades et itinéraires spécifiques ont été balisés ; des aires de jeux ont été désignées pour les mouvements de jeunesse ; des topoguides édités... De plus, les gardes et les surveillants forestiers ont également dans leurs missions un rôle d'information à l'égard du public.

Production de bois

Chaque année environ 7.000m³ de bois provenant de coupes d'amélioration des peuplements et des coupes de régénération sont mis en vente pour la partie bruxelloise de la forêt de Soignes. Ce bois est certifié FSC parce qu'il répond aux critères stricts imposés par le Forest Stewardship Council pour une gestion durable des forêts.





Adopté en 2003, le plan de gestion de la forêt de Soignes doit être révisé en raison de la prise en compte d'éléments nouveaux : le statut Natura 2000 de la forêt, l'influence du réchauffement climatique (le hêtre et le chêne pédonculé qui couvrent ensemble près de 90% de la surface de la forêt sont particulièrement sensibles aux épisodes de sécheresse) et les projets de collaboration interrégionale pour un nouvel accueil du public. La nouvelle version du plan devrait être adoptée en 2014.

Si les trois régions propriétaires de la forêt de Soignes la gèrent selon leur propre législation et ont adopté chacune un plan de gestion différent, des collaborations existent. Ensemble, elles ont ainsi défini le schéma de structure de la forêt de Soignes, fixant un cadre commun pour absorber et canaliser la pression récréative et pour lutter contre les menaces qui pèsent sur l'ensemble du massif. Ce schéma établit, par exemple, la désignation de portes d'accès à la forêt. Situées à la périphérie, bien équipées, elles doivent guider le public vers les artères et les zones autorisées et ainsi préserver les noyaux écologiques. Une charte de mobilier uniforme et une information trilingue ont été adoptées. Le schéma propose aussi des solutions pour endiguer le morcellement de la forêt dû aux infrastructures de transport qui la traversent (passerelles, éco-ducs...), pour améliorer les réseaux écologiques et récréatifs.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

Le castel des Trois Fontaines

Du donjon primitif carré construit en 1359 et sans doute en partie reconstruit au 16^e siècle, il ne reste qu'une partie de mur encore visible sur le pignon gauche du petit castel des Trois Fontaines. Celui-ci se présente sous la forme d'une maison en pierre et brique que surmonte une toiture en bâtière de tuile. La grande salle intérieure est ornée d'une cheminée gothique. La cave et le soubassement appartiennent à l'édifice médiéval primitif. A l'origine, c'était le relais de chasse du duc de Brabant. Plus tard on y ajouta des tours, des douves et des remparts, l'endroit étant devenu le siège de la garnison chargée de lutter contre le brigandage en forêt de Soignes et sa prison. A l'époque, un étang encerclait le bâtiment auquel on accédait par un pont-levis ; il est aujourd'hui en partie asséché et remplacé par une prairie humide.

Le Rouge-Cloître

Le Rouge-Cloître est un ancien prieuré dont la fondation remonte au 14^e siècle. Les bâtiments monastiques étaient entourés d'une vaste enceinte en briques qui existe encore aujourd'hui partiellement. Plusieurs fois pillé et détruit, il connut autant de campagnes de restauration. De cet ensemble monastique subsiste aujourd'hui quelques bâtiments, comme la demeure du prieur, l'ancienne maison du meunier, la porterie, l'ancienne ferme et une partie de l'aile sud du cloître. L'église dédiée à Saint-Paul a par contre disparu, ravagée par un incendie.

La Chapelle Notre-Dame de Bonne Odeur

L'édifice primitif fut construit en 1485 (ou 1477 selon d'autres sources) par Henri de Heck, chanoine régulier du prieuré de Groenendael, en l'honneur de l'empereur Maximilien d'Autriche. Située au croisement de plusieurs routes, cette chapelle était dédiée à Notre-Dame de Bonne Odeur que l'on invoquait pour lutter contre la fièvre. En 1863, elle fut déplacée de 100 mètres vers l'ouest car elle se trouvait sur l'assiette de la future route de Mont Saint-Jean. L'édifice actuel, en bordure de la drève de Bonne Odeur, date donc de cette époque.



Le mémorial aux forestiers

Dans le sentier du Grasdelle fut érigé en 1920 un monument à la mémoire des 11 gardes forestiers qui furent tués en 1914-1918. Ce mémorial a la forme d'un cromlech, ces cercles de monolithes de l'âge du bronze formant une enceinte de pierres levées. Ici, 11 menhirs, portant chacun le nom d'un des forestiers, entourent un portique central. Les pierres sont des blocs de poudingue de Wéris.

Pierre commémorative

Plusieurs pierres commémoratives sont présentes en forêt comme par exemple, à proximité du mémorial aux forestiers, toujours dans le vallon du Grasdelle, une pierre commémore le centième anniversaire de la Belgique. Portant l'inscription 1830-1930, elle est encerclée par un bouquet de 10 tilleuls.

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, d'ouest en est, le bois de la Cambre, le parc Tournay-Solvay, le parc de l'International School of Brussels, l'étang de Boitsfort et le Domaine des Silex, le square du Jagersveld, le parc du Leybeek, Lambin, Ten Reuken, Seny et Bergoge, le Jardin Jean Massart, la propriété de Val Duchesse et les Etangs Mellaerts.
- A l'est, l'arboretum et le parc de Tervuren.
- Au sud, l'Elzenbos, les divers domaines d'Argenteuil, le bois des Bruyères.
- A l'ouest, le Kleetbos, le Dwersbos, le bois de Verrewinkel, la réserve naturelle de Kinsendaël/Kriekenput, le Kauwberg, le parc de Wolvendaël, le parc Brugmann.

Superficie :	4.383 hectares
Typologie :	forêt, réserves naturelles, réserves forestières et réserves archéologiques
Propriétaire :	La Vlaamse Gemeenschap (56%), la Région de Bruxelles-Capitale (38%), la Région wallonne (6%)
Gestion :	Agentschap voor Natuur en Bos, Bruxelles Environnement et le Département de la Nature et des Forêts
Classement :	La forêt de Soignes est classée depuis le 2 décembre 1959 et est inscrite en zone de protection européenne Natura 2000



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

- La forêt de Soignes est accessible à tout le moment. Elle est surveillée par des gardes et des surveillants forestiers.

CONTACTS

- Une question, un problème, adressez-vous aux gardes et surveillants forestiers qui sillonnent la forêt de Soignes et d'une manière générale à Bruxelles Environnement : 02/775 77 38 pour le service forestier ou le 02 / 775 75 75 pour le service info, info@environnement.irisnet.be

EQUIPEMENTS

- Aires de stationnement, aires de jeux aménagées, panneaux d'information, bancs, bancs-tables, poubelles.
- 4 itinéraires pour les marcheurs, 3 parcours (5, 10, 20km) pour les coureurs, 5 zones de jeux pour les mouvements de jeunesse.

ACCESSIBILITÉ PMR

- La circulation des personnes à mobilité réduite est possible sur les drèves et sur certaines pistes larges. Une aide pour franchir une pente ou un dévers est parfois nécessaire. Il est donc conseillé d'être accompagné.

TRANSPORTS PUBLICS

- Train : gares de Boitsfort et de Groenendaal.
- Metro 5 (arrêt Hermann-Debroux).
- Tram 44 (arrêts Trois Couleurs, Auderghem-Forêt, Drève des Brûlés, Tir aux Pigeons, Quatre Bras, Ravenstein, Brusselsesteenweg, Oppemstraat, Tervuren Station), 94 (arrêts Hippodrome de Boitsfort, Coccinelles, Boitsfort gare, Ten Reuken, Hermann-Debroux).
- Bus 17 et 95 (arrêts Etang de Boitsfort, International School et Pépinière), 41 (arrêts Gendarmes et Hermann-Debroux), 72 (arrêts Rouge-Cloître et ADEPS). TEC 366 Court-Saint-Etienne (arrêts Hippodrome de Boitsfort, Coccinelles, Pépinières, Drève des Bonniers), E (arrêt Rouge-Cloître), 123, 124, 365 a, W (arrêts Avenue Van Bever, Ronces, Fort Jaco)



POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures et dépliants de Bruxelles Environnement :
 - [La forêt de Soignes](#)
 - [Nouvelles zones de protection en Forêt de Soignes](#)
 - [Des zones de jeux en Forêt de Soignes](#)
 - [Un plan de gestion pour la Forêt de Soignes](#) (dépliant synthétique)
 - [Le Plan de gestion de la Forêt de Soignes partie de Bruxelles-Capitale](#)
 - [Le schéma de structure de la Forêt de Soignes](#) (dépliant synthétique)
 - [Le schéma de structure de la Forêt de Soignes](#) (brochure)
 - Les info-fiches - Espaces verts :
 - [Le Rouge-Cloître](#)
 - [Les réserves du Rouge-Cloître](#)
 - [La réserve naturelle des Trois Fontaines](#)
 - [La réserve naturelle du Vuylbeek](#)
 - [La réserve naturelle des Enfants Noyés](#)
 - [La mare du Pinnebeek](#)
 - [La réserve archéologique du camp fortifié néolithique de « Boitsfort-Etangs »](#)
 - [La réserve archéologique des tumuli](#)
 - Plus d'info sur [la Forêt de Soignes](#)
 - Plus d'info sur [les réserves bruxelloises](#)
 - Plus d'info sur [Natura 2000](#)
 - Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#)
 - Le site de la [Plateforme de la forêt de Soignes](#)
 - Le site de la [forêt de Soignes](#)
-
- VAN DER BEN D. (1997) – *La forêt de Soignes. Passé, présent, avenir*. Editions Racine, Bruxelles, 250p.
 - Les Amis de la Forêt de Soignes, *La Forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir*, Mardaga, Wavre, 2009.
 - Quel(s) futur(s) pour la forêt de Soignes ? Actes du colloque au Palais des Académies à Bruxelles (29.11.2011). Soignes-Zoniën Numéro spécial 2012.
 - Claessens et al. (2012). QUEL AVENIR POUR LA « HÊTRAIE CATHÉDRALE » DE SOIGNES ?
 - BASES DE RÉFLEXION POUR UNE PRISE DE DÉCISION. Forêt Wallonne 120 : 3-21.

